

PARTI DES TRAVAILLEURS

Compte rendu de la sauvage répression des marches pacifiques des 17 et 18 mars 2011 appelées par le FRAC et le Parti des travailleurs

Le jeudi 17 mars 2011, le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) et le Parti des Travailleurs, ont appelé les populations à une Marche pacifique pour « *arracher le retrait immédiat et sans condition du projet de loi scélérat de Pascal BODJONA contre la liberté de réunion et de manifestation* ».

Alors que les populations, venant de tous les quartiers de la ville de Lomé et de ses environs, se rendaient en masse au point de départ de cette marche pacifique, à Bè-Kodjindji, d'importantes escouades de gendarmes et de miliciens du RPT ont été déployées, bien avant 7H du matin, pour en interdire l'accès.

Aux environs de 9H, alors que la foule devenait de plus en plus dense sur les trottoirs en attendant le départ de la marche, le maréchal des logis chef qui commandait le contingent de gendarmes a brusquement sommé les manifestants de : « *Dégager la voie publique !* ».

Devant cette injonction non fondée, Alexandre AMORIN, Conseiller du Bureau de l'ANC se présente immédiatement au sous-officier de gendarmerie pour lui indiquer que la Constitution togolaise garantit le droit de manifestation et que la marche pacifique de ce jour n'est nullement interdite par les pouvoirs publics qui sont prévenus par courriers en date du 11 mars 2011.

Les organisateurs de la marche pacifique ont à peine commencé à demander aux manifestants de se ranger sur les trottoirs quand le sous-officier a donné l'ordre de tirer sur les manifestants.

De nombreux blessés par des grenades lacrymogènes et des billes en caoutchouc lancées à tirs tendus ont été recensés, parmi lesquels Alexandre AMORIN qui a reçu une grenade lacrymogène en plein visage le blessant grièvement aux lèvres. Il sera immédiatement évacué vers une clinique pour y recevoir des soins appropriés.

S'en est suivie une course poursuite avec une rare sauvagerie qui aura duré toute la mi-journée faisant au total 54 blessés. (Voir liste annexée).

La soldatesque, en guise de trophée de guerre, procède dans les rues comme dans les maisons à l'arrestation de 53 personnes dont l'Honorable Député Robert OLYMPIO, Secrétaire National à l'Organisation de l'ANC qui, sans aucune raison, a été jeté sans ménagement, comme un vulgaire malfrat, dans un véhicule de la Gendarmerie nationale. Conduits au camp de la Gendarmerie nationale, ils seront tous immédiatement incarcérés.

Malgré les interventions d'avocats et d'organisations de défense des droits de l'Homme pour exiger la libération immédiate de l'Honorable député qui bénéficie de l'immunité parlementaire ainsi que celle des autres personnes arbitrairement détenues, les autorités de la Gendarmerie nationale, agissant sur ordre du gouvernement Faure GNASSINGBE – Pascal BODJONA, sont restées sourdes.

Ces menées répressives, véritables chasses à l'homme, se sont poursuivies toute la matinée dans le quartier de Bè avec le concours très remarqué des milices du RPT. De source informée, ces derniers seraient des militaires en civil, du Régiment para-commando de Kara, ramenés à Lomé les jours précédents pour réprimer la Marche pacifique du 17 mars 2011. Tirant des billes en caoutchouc, des grenades lacrymogènes et assourdissantes, gendarmes et miliciens ont pourchassé, passé à tabac et grièvement blessé, les passants, riverains, hommes, femmes, enfants sans distinction.

C'est ainsi que cette horde sauvage de gendarmes et miliciens ont :

- dans une rue, tiré sur une femme enceinte qui est actuellement dans un état très grave ;
- dans une maison du quartier Bè-Hédjé, tiré des grenades lacrymogènes jusque dans une chambre où dormaient deux enfants dont un bébé de cinq mois. Des soins intensifs ont permis d'éviter le pire. (voir photo)

- raflé et emporté à la Gendarmerie de nombreuses motos de citoyens dont certains ne faisaient que passer tout simplement aux abords des lieux où les manifestants ont été pourchassés.

Le FRAC et le Parti des Travailleurs ont dénoncé et condamné avec la plus grande vigueur, la sauvagerie et la barbarie de cette répression ainsi que la décision ignoble et irresponsable du tandem Faure GNASSINGBE – Pascal BODJONA lors de la Conférence de presse qu'ils ont tenue au siège de l'ANC l'après-midi du jeudi 17 mars 2011.

Face à la gravité de faits aussi inqualifiables, le FRAC et le Parti des Travailleurs ont exigé la libération inconditionnelle et immédiate de tous les emprisonnés et réaffirmé, avec fermeté, leur exigence de retrait inconditionnel et immédiat du projet de loi liberticide de Pascal BODJONA contre la liberté de réunion et de manifestation. Dès l'après-midi du 17 mars 2011, ils ont appelé les populations togolaises à poursuivre la mobilisation par des manifestations quotidiennes, à compter du vendredi 18 mars 2011, jusqu'à la satisfaction pleine et entière de ces deux revendications.

Répondant à cet appel dont les médias nationaux et internationaux se sont fait l'écho, les populations de Lomé et de ses environs se sont à nouveau massivement rassemblées, très tôt le matin, à Bè-Kodjindji, pour une nouvelle marche pacifique, ce vendredi 18 mars 2011.

A l'arrivée des responsables du FRAC pour le départ de la Marche pacifique, ils ont été empêchés de sortir de leur voiture par la soldatesque qui les a contraints, manu militari, à rebrousser chemin. A maintes reprises, sur leur chemin de retour, ils ont été pris en chasse par les gendarmes qui, leur faisant des queues de poisson, leur ont coupé la route avec leurs véhicules, les invectivant, les menaçant etc.. On notera le déchainement hystérique, à coups de pieds et de matraques, du « *commandant* » KONDI sur la voiture de Jean-Pierre FABRE, Président National de l'ANC et leader du FRAC. Dans sa folie meurtrière, le « *commandant* » KONDI s'adresse au Président National de l'ANC en ces termes : « ***Si vous ne rentrez pas chez vous, je vais vous brûler vifs le véhicule. Bande de voyous !*** ». Puis, il tenta de porter un coup de poing au visage de Jean-Pierre FABRE qui l'aurait reçu, n'eut été la vigilance du chauffeur du véhicule qui démarra en trombe pour éviter l'agression.

C'est le lieu de rappeler que c'est le même « *commandant* » KONDI qui avait, il y a quelques mois, asséné un violent coup de matraque dans le dos de Jean-Pierre FABRE alors qu'il montait dans sa voiture.

Le FRAC et le Parti des travailleurs ont tenu à dénoncer et à condamner avec la plus grande vigueur :

— 1°) l'interdiction scélérate de la Marche pacifique qu'ils ont appelée à nouveau ce 18 mars 2011 pour exiger la libération inconditionnelle et immédiate de tous les emprisonnés et à réaffirmer, avec fermeté, leur exigence de retrait inconditionnel et immédiat du projet de loi liberticide de Pascal BODJONA contre la liberté de réunion et de manifestation ;

— 2°) les graves menaces proférées par le Commandant KONDI à l'endroit des responsables du FRAC.

Le FRAC et le Parti des travailleurs, qui ont exigé que les motos arbitrairement saisies soient inconditionnellement restituées à leurs propriétaires, ont appelé les populations à intensifier leur mobilisation jusqu'à arracher la libération inconditionnelle et immédiate de tous les emprisonnés et le retrait inconditionnel et immédiat du projet de loi liberticide de Pascal BODJONA contre la liberté de réunion et de manifestation.

Fait à Lomé, le 18 mars 2011

17H 30

Pour le Parti des Travailleurs

Le Secrétaire chargé de la coordination

Claude AMEGANVI

Dernière minute : Les 43 personnes dont le député Robert OLYMPIO, arrêtées et détenues par la Gendarmerie, le jeudi 17 mars 2011, à l'occasion de la Marche pacifique contre le projet de loi liberticide de Pascal BODJONA, ont, toutes, été libérées ce vendredi 18 mars aux environs de 19H. Le FRAC et le Parti des travailleurs ont remercié et remercient tous ceux qui se sont mobilisés pour exiger leur libération sans condition.

LISTE DES BLESSES LORS DE LA MANIFESTATION DU 17 MARS 2011 :

52 personnes recensées sur plus de 100 blessés dont :

- 07 graves ;
- 24 moins graves et
- 21 blessés légers

N°	NOM & PRENOMS	AGE
1	ATOEGNINOU Koami	32 ans
2	AKAKPO Kokoutsè	18 ans
3	KLOUTSE Jérôme	20 ans
4	MENSAH Ekoévi	24 ans
5	ADANLETE Ayélé	35 ans
6	DATE Tétévi	40 ans
7	KOUMEDJRO Elise	36 ans
8	GBEKOU Ayaovi	18 ans
9	AMOUSSOU Ayité	45 ans
10	AFANGNIBO Tété	30 ans
11	FOLLY Kangni	32 ans
12	AYI Akossiwa	33 ans
13	APELETE Didier	24 ans
14	DJIDJONOU Kossi	42 ans
15	AMEDE Mensanvi	43 ans
16	ALOGUINO Edmond	16 ans
17	EDORH Gbessinoudé	20 ans
18	AKLOBESSI Iréné	19 ans
19	ADEHESSO Kodjo	17 ans
20	AMEKON Antoine	22 ans
21	DOSSOUVI Djili	51 ans
22	KETEMEPI Kossivi	32 ans
23	AKOTO Joseph	38 ans
24	ADJOR Louis Kouma	42 ans
25	SOTOR Constantin	27 ans
26	AKITI Rémy	32 ans
27	GBODOSSOU Hodélé	40 ans
28	ATAROU Adai	38 ans
29	ADIMA Assou	31 ans
30	GERALDO Franck Adébayo	41 ans
31	SIBILI Ekpaou	32 ans
32	TAZOU Tchitchidè	29 ans
33	MAWOUGBE Dodji	33 ans
34	FOLLY Assion	24 ans
35	KARASSOU Fataï	37 ans
36	TCHAA Esso	23 ans
37	LABITEY Ekoué	29 ans
38	LAGBONOU Agbanzo	27 ans
39	ATOLOU Mawounyo	33 ans
40	AGBELENKO Toukouin	19 ans
41	AKALOU Dopé	37 ans
42	TOSSOUKPE Alexandre	43 ans
43	AHOLOU Henri	31 ans
44	AKATA Cosmas	21 ans
45	ADJETE René	38 ans
46	KOULEHO Akpa	40 ans
47	AYIVI Paulin	29 ans
48	GBETOHO Komi	19 ans
49	TAFFA Taïrou	27 ans
50	ALAGBE Gbédji	35 ans
51	EDORH François	40ans
52	KOUKA Blaise	22 ans
53	ANATO Kossi Claude	27 ans
54	KOUMA Dodji	19 ans

**LISTE DES PERSONNES ARRETEES PAR LA GENDARMERIE A L'OCCASION DE
LA MARCHE ORGANISEE PAR LE FRAC ET LE PARTI DES TRAVAILLEURS
LE JEUDI 17 MARS 2011 :**

N°	NOM & PRENOMS
1	M. OLYMPIO Robert, député à l'Assemblée nationale
2	Mme DJELOU Enyonam
3	BOSSOU Kokou
4	DJOSSOU Amissan Edem
5	KOULEFIANOU Espoir Toupie
6	SEMANOU Rémi
7	ATCHABA Koffi Mawuko
8	SALDAOGO Mawuéna
9	ADIKOU Kossi
10	AVOYI Anthony
11	AKUESON Kpakpo
12	ADAMA-TAS5A Akouété
13	DJADE Koffi
14	AKOLLY K. Anani
15	ATOYO Koudzo
16	DOVI Kokou
17	DJINKU Komlavi
18	TOGLO Kodjo
19	KOUTOUKLU Mawuko
20	AVONON Assou
21	FOLLY Wawa
22	VIAGBO Koko
23	FOUSSENI Moudjibou
24	DJOSSOU Kokou
25	AKODEWOU Kodzo
26	ADJOGUIDI K. Djito
27	AGBETSOU Tounde
28	DOSSOU Edem
29	ATTISSO Koffi
30	MONTCHO Bernard
31	ADAMADO Zékpa T.
32	JOHNSON Ampah
33	AYENA Beaugars
34	AVONOR Sèvi
35	AYI Ayovi
36	ADJOGAN Angélo
37	WILSON Bahun
38	TEKO Ekoué
39	DOKOU Jean-Luc
40	TSIDIME Guillaume
41	NASSIROU Ismaël
42	AGBOVON Koffi
43	ADANDESSO Yao

PHOTOS DES BLESSES LORS DE LA MANIFESTATION DU 17 MARS 2011 :

